

Les raisonnements des citoyens français sur leurs députés
Analyse qualitative par groupes de discussion en circonscription

Pierre LEFÉBURE

p.lefebure@sciencespobordeaux.fr

Sciences Po Bordeaux

Centre Emile Durkheim (CNRS)

Olivier ROZENBERG

olivier.rozenberg@sciences-po.fr

Centre d'études européennes

(Sciences Po)

4e Congrès des associations francophones de science politique

20-22 avril 2011 – ULB, Bruxelles

Section « Regards citoyens et parlementaires sur la représentation »

Travail en cours dans le cadre du projet LEGIPAR :

www.legipar.sciencespobordeaux.fr/Index.htm

**Question de recherche : dans quelle mesure
la représentation parlementaire est-elle perçue
comme (il)légitime par les citoyens ?**

- Défiance élevée envers le personnel politique (études quantitatives)
- Défiance hiérarchisée : le gouvernement, les partis et les parlementaires sont plus mal perçus que les élus locaux
- L'organisation de la représentation politique par des entités élues sur base territoriale est concurrencée : agences indépendantes, commissions ad hoc, normes supranationales (UE, OMC)...

**Dans ce contexte, la défiance des citoyens envers l'institution
parlementaire est-elle à la fois large et diffuse ou spécifique
et profondément ancrée ?**

- Y a-t-il des éléments spécifiques qui sont critiqués sur le Parlement ?
- La défiance envers le Parlement est elle univoque ou s'articule-t-elle à des facteurs de reconnaissance de légitimité et d'utilité ?

Le protocole d'enquête : des entretiens collectifs auprès de groupes de citoyen

Dans le projet LEGIPAR, une opération de recherche est consacrée à l'étude des raisonnements des citoyens sur les députés et sur l'Assemblée nationale. Une attention importante est accordée aux thèmes de la connexion entre élus et électeurs (proximité : Le Bart & Lefebvre 2005) et de l'imputation de responsabilité.

Cette opération est mise en œuvre par un protocole inédit d'analyse qualitative par entretiens collectifs complétant :

- les résultats des études ethnographiques ou par entretien approfondis sur les élus (Fenno 1978, Cain et. al. 1987)
- les résultats répétés des enquêtes quantitatives sur la défiance des citoyens (Nye et. al. 1997, Norris 1999, Dalton 2004, Carman 2007)

Spécificité française : la forte défiance envers les élus nationaux pourrait être atténuée par l'ancrage des députés cumulant leur mandat parlementaire avec un mandat local

Objet et plan de cette présentation

Objet : au-delà du niveau élevé et croissant de défiance envers l'institution parlementaire documenté par les études quantitatives, les raisonnements des citoyens nous sont mal connus. Ainsi qu'il était attendu de notre stratégie d'enquête qualitative pour compenser ce manque de connaissance, nos résultats montrent que les raisonnements des citoyens articulent éléments positifs et négatifs au sein de deux régimes de discours :

- le citoyen *spectateur critique*
- le citoyen *demandeur de médiation*

Plan:

1. Le protocole d'enquête
2. La défiance... comme d'habitude !
3. Le citoyen *spectateur critique* : l'Assemblée comme lieu commun
4. Le citoyen *demandeur de médiation* : la reconnaissance conditionnelle d'une légitimité fonctionnelle des députés

1. Le protocole d'enquête : échantillonnage

Notre échantillon inclut six circonscriptions couvrant trois statuts de « carrière de député » (2 cas chacun). Cela nous permet d'étudier les raisonnements des citoyens sur l'Assemblée comme institution, les députés comme groupe et le député comme élu en fonction des variations de leur statut (statut = variable indépendante) :

- député cumulant un mandat de maire + élu député au moins trois fois de suite (1997-2002-2007)
- député cumulant un mandat de maire + n'ayant jamais été élu député avant les élections législatives de 2007
- député ne cumulant aucun autre mandat + n'ayant jamais été élu député avant les élections législatives de 2007

2 entretiens collectifs sont menés dans chaque cas (= 12 groupes)

Les membres des groupes sont recrutés selon des critères tels que l'âge (25-65 ans), l'ancienneté de résidence dans la circonscription (au moins 5 ans), leur lien à la politique (ne pas adhérer à un parti)

1. Le protocole d'enquête : déroulement de la discussion

Le guide d'entretien semi-directif comporte trois parties:

- discussion générale sur l'actualité et la politique
- discussion spécifique sur l'Assemblée nationale et les députés comme groupe (que font-ils ? En quoi consiste leur mandat ?)
- discussion spécifique sur le député de la circonscription (le/la connaissez-vous / qu'en pensez-vous ?). Un moment est consacré à la discussion d'une Question au gouvernement. Cet extrait vidéo est volontairement sélectionné comme cas de « constituency service » : le député y soulève l'enjeu du soutien du gouvernement à sa circonscription pour compenser les effets de la crise économique (pertes d'emploi, fermeture d'usine...)

Cette présentation est principalement consacrée à l'analyse des réactions des groupes à ce stimulus tel qu'il leur fournit un stimulus pour discuter ce que devrait être l'action d'un député.

2. La défiance... comme d'habitude : perceptions générales de l'Assemblée nationale et des députés

Tous les groupes sont critiques envers l'Assemblée comme institution éloignée et envers les députés considérés de manière collective comme un corps anonyme de privilégiés bénéficiant de moyens publics et qui ne se sentent pas tenus à leur tâche.

Il n'y a pas de différences quant au spectre et à l'intensité des critiques en fonction du statut du député de la circonscription, ce qui montre que les raisonnements des citoyens sur l'Assemblée et sur les députés sont des éléments génériques partagés.

Quelques commentaires spontanés dénoncent un niveau inacceptable d'absentéisme dans l'hémicycle qui semble vide lors du vote des lois. La plupart évoquent les députés s'invectivant, dormant ou lisant leur journal pendant les interventions de leurs collègues. Ces deux séries de commentaires sont liés à la médiatisation du Parlement, ce qui suggère que la télévision a un effet majeur de cadrage (Iyengar 1991, Entman 1993) formant les perceptions du Parlement par les citoyens (Hibbing & Theiss-Morse 1995, 1998).

2. La défiance... comme d'habitude : perceptions des Questions au gouvernement

Les Questions au gouvernement, diffusées deux fois par semaine (jusqu'à 1,5 million d'audience), sont l'activité des députés la plus connue. Très peu de membres de nos groupes, parfois aucun, sont capables de citer spontanément un autre type d'activité à l'Assemblée nationale.

Nos groupes entretiennent leur défiance par la discussion de ce que la télévision leur fournit comme représentation générique. Les séances de Questions au gouvernement sont évoquées comme une scène et le comportement des députés fréquemment comparé à du théâtre ou des jeux d'acteur.

Les critiques sur le manque d'authenticité sont de deux types :

1. Les députés sont perçus comme exagérant volontairement leurs désaccords, ce qui est ridicule et les détourne du travail.
2. Les députés sont suspectés de reprendre des relations de sympathie hors des sessions télévisées (buvette, restaurant), ce qui est associé à la conception d'une Assemblée en vacances.

Haddad : Ils passent deux heures à parler et à se disputer et à sortir n'importe quoi mais, les choses essentielles, ils ne les rapportent jamais ! (33-06-a)

Nathalie : Moi quand je les vois lire leurs journaux, donc je me dis c'est pas possible.

Eric : Ils font des métiers fatigants, donc ils dorment un peu des fois.

Nathalie : Dormir, lire les journaux...

Françoise : La réponse on l'avait peut-être 10 minutes après.

Emilie : C'est ça en plus les questions sont trop longues. Ils font pas en truc précis, ils font un truc de 30 lignes, ça sert à rien tout ça. Les autres ils n'écoutent pas.

Eric : Yes, les autres n'écoutent pas.

Nathalie : Là on sent, moi je ne connais pas, mais on sent qu'on n'est pas représentés. (49-07-1)

3. Le paradigme du citoyen *spectateur critique* : la disposition à s'exprimer de manière critique

La dynamique discursive des groupes peut s'affaiblir si le sujet n'est pas assez familier. Nos participants admettent ainsi ne pas pouvoir beaucoup parler des aspects institutionnels du parlement. Mais les discussions s'animent en réaction au visionnage de la Question au gouvernement de leur député. Deux grands axes de jugement peuvent être observés :

1. La performance. Les citoyens évaluent leur député comme « bon » ou « mauvais » concernant la puissance symbolique de son intervention, la cohérence du propos et l'authenticité de son engagement pour la circonscription. Ces éléments sont mis en relation avec ce qui est attendu de l'activité des députés.
2. Le décryptage. Les citoyens apprécient de commenter ce qu'ils perçoivent comme des raisons cachées sur les relations entre députés et avec le gouvernement. Malgré leur déficit de connaissance, ils se sentent habilités à produire ces jugements. Le plaisir du décryptage renforce donc l'attitude de défiance.

Sadek : *Je suis pas sur de moi, mais il me semble que les questions sont préparées à l'avance, qu'elles sont connues à l'avance, que le gouvernement je pense les connaît, parce que j'ai vu souvent les membres du gouvernement apporter des documents pour argumenter leur réponse. [...] C'est-à-dire tout ça est préparé et effectivement, après on joue beaucoup une pièce, finalement on a un échange qui aurait pu se faire par lettres, mais bon. Les mises en scène de ce jeu de questions-réponses [...] j'ai l'impression que ces questions, là, il connaît déjà la réponse en fait. Quand il va poser sa question il sait déjà ce que va répondre le membre du gouvernement, après c'est de la mise en scène. Mais une fois qu'on connaît la réponse de toute façon ça permet en plus d'en rajouter, de jouer sur les émotions, sur les sentiments, de faire l'acteur. (33-06-b)*

Sylvia : Oui, par rapport à ce qu'il [le député] a dit, je pense qu'il profite. Il parle avant de poser sa question. Evidemment, il est à la télé, il en profite pour faire passer des idées donc, en l'occurrence ce message-là. Moi je trouve ça tout à fait légitime. C'est aussi son job de prendre toutes les possibilités de communication pour... après oui, bon, voilà...

David : Après on peut dire qu'il est en campagne aussi. Pour des questions aussi importantes que l'emploi, par exemple, il est d'une certaine forme en campagne aussi.

Anne : Mais oui, tout à fait. C'est une forme ou une autre de se représenter. C'est sûr. Il joue un rôle aussi pour son avenir.

David : Voilà ce n'est pas le strict intérêt des employées. (33-06-1)

3. Le paradigme du citoyen *spectateur critique* : l'Assemblée nationale comme lieu commun du politique

Tout en étant très critiques envers la procédure des Questions au gouvernement, les citoyens y trouvent fonctionnellement un objet qui stimule leur réflexion. Cette procédure leur est suffisamment connue pour fournir un repère partagé autour duquel ils peuvent argumenter les uns vis-à-vis des autres sur leurs jugements et leurs attentes envers l'institution parlementaire.

Cela constitue un résultat important : l'Assemblée nationale est bien constituée comme un objet qui génère des perceptions partagées et renvoie à une perception structurée de l'organisation politique et institutionnelle française. Des points d'accord ou de désaccord peuvent s'énoncer sur la représentation démocratique à partir de cet objet identifié comme un lieu commun du politique.

> Ambivalence : l'Assemblée nationale et les députés sont mal connus pour ce qu'ils sont et font mais leur perception, aussi lacunaire ou erronée soit-elle, fournit un repère politique solidement constitué.

4. Le paradigme du citoyen *demandeur de médiation* : la reconnaissance d'une légitimité institutionnelle

Bien que nos groupes entretiennent une défiance envers l'Assemblée comme institution et envers les députés comme groupe, ils expriment aussi un rapport plus équilibré et positif sur la place du pouvoir législatif au sein du système institutionnel, du moins tel qu'ils perçoivent ce système.

Cette approche à la fois favorable et exigeante s'organise autour des attentes de proximité et de travail attachées à la figure du député de la circonscription. Selon ces attentes, le député doit :

- apporter des ressources à la circonscription à travers diverses formes d'implication articulant les compétences de toutes les strates politico-administratives du local au national (top-down)
- faire connaître au gouvernement (et, selon les enjeux, à chacun des ministres concernés) ce que sont les besoins de la circonscription de telle sorte que les politiques nationales répondent aux attentes de la population (bottom-up).

4. Le paradigme du citoyen *demandeur de médiation* : entre critique de l'institution et approbation de l'élu

Dans la mesure où le député se conforme à ces attentes de proximité et de médiation, il obtient approbation et soutien des citoyens indépendamment de son orientation gauche / droite.

Les commentaires autour du visionnage de la Question au gouvernement donnent ainsi lieu à une expression récurrente de satisfaction envers le député : « il/elle fait le job ». Les groupes se montrent très consensuels sur ce point même s'il peut ensuite y avoir divergence d'interprétation sur les motifs pour lesquels l'élu s'exprime en faveur de la circonscription.

Se confirme ainsi un contraste profond entre l'expression consensuelle de la défiance générique envers l'institution et ses membres et la reconnaissance tout aussi consensuelle d'une fonctionnalité et d'une légitimité de l'action du député.

> Adéquation entre perceptions des citoyens sur la représentation et distribution des « rôles » parlementaires (Searing 1994)

4. Le paradigme du citoyen *demandeur de médiation* : conséquences sur la perception du cumul des mandats

Conséquence 1 : le député « comme un maire » à une échelle territoriale plus étendue > la tâche de l'Assemblée est de voter la loi tandis que la tâche du député est de servir la circonscription comme communauté de vie

Conséquence 2 : en corrélat de la conséquence 1, s'exprime de manière récurrente une atténuation de la critique générique du cumul des mandats. Le député servira d'autant mieux la communauté de la circonscription qu'il aura parallèlement l'expérience du mandat de maire.

> Nos groupes avec député- maire tendent systématiquement à faire se chevaucher leurs attentes et leurs satisfactions envers les deux positions. Cela est particulièrement clair dans les cas où un groupe est composé exclusivement de citoyens dont le maire est le député et l'autre groupe exclusivement composé de citoyens dont le député n'est pas le maire.

Yolande : Parce qu'un maire doit s'occuper uniquement de sa ville et après il doit y avoir un député.

Patrick : Non, s'il fait bien les deux choses, il peut faire les deux choses.

Martine : Mais de l'autre côté le maire est sur le terrain, ça aide.

Michelle : Parce que vous savez une ville c'est quand même du travail.

Quand vous voyez la mairie de [XXX], gérer tout ça, tel service, tel service, tel service, c'est du travail, il faut aller là, il faut aller là, il faut aller là puis il doit être à Paris, il doit s'occuper de la région [...]

Martine : Justement Michelle, il est au cœur de la ville [...] Donc il peut aussi aller parler de choses en plus haut lieu. Sous cet angle-là, je trouve que c'est plutôt pas mal de cumuler.

Michelle : Quand il est député d'un secteur il peut aller en plus haut lieu mais, le maire, il est plus là alors.

Martine : Oui, mais bon il a ses adjoints.

Michelle : Ah oui, les adjoints...

Patrick : C'est le capitaine et les joueurs . (59-09-1)

Merci de votre attention...

Travail en cours : merci de le signaler dans toute citation

CAIN Bruce, John FERREJOHN, Morris FIORINA, *The Personal Vote. Constituency Service and Electoral Independence*. Cambridge : Harvard University Press, 1987.

CARMAN Christopher J., « Assessing preferences for political representation in the US ». *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, vol. 17, n° 1, 2007, p. 1-19.

DALTON, Russell J., *Democratic Challenges, Democratic Choices. The Erosion of Political Support in Advanced Industrial Democracies*. Cambridge : Cambridge University Press, 2004.

ENTMAN Robert E., « Framing. Towards clarification of a fractured paradigm ». *Journal of Communication*, vol. 43, n° 1, 1993, p. 51-59.

FENNO Richard F., *Home Style. House Members in Their Districts*. Boston : Little, Brown and Company, 1978.

HIBBING John R., Elizabeth THEISS-MORSE, « The media's role in public negativity toward Congress ». *American Journal of Political Science*, vol. 42, n° , 1998, p. 475-498.

HIBBING John R., Elizabeth THEISS-MORSE, *Congress as Public Enemy. Public Attitudes toward American Political Institutions*. Cambridge : Cambridge University Press, 1995.

IYENGAR Shanto, *Is anyone responsible? How television frames political issues*. Chicago : University of Chicago Press, 1991.

LE BART Christian, Rémi LEFEBVRE, *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*. Rennes : PUR, 2005.

NORRIS Pippa (dir.), *Critical Citizens. Global Support for Democratic Governance*. Oxford : Oxford University Press, 1999.

NYE Joseph S., Philip D. ZELIKOW, David C. KING (dir.), *Why People don't Trust Government*. Cambridge : Harvard University Press, 1997.

SEARING, Donald D., *Westminster's World. Understanding Political Roles*. Cambridge : Harvard University Press, 1994.